

Une convention cherche former les communes au maniement du patrimoine culturel

Écrit par Gaëtan Juillard

Mercredi, 07 Juillet 2010 12:14 - Mis à jour Mardi, 13 Juillet 2010 02:41

Le mardi 6 juillet 2010 on a signé la convention tripartite de coopération entre le Ministère Coordinateur du Patrimoine, l'Association de Municipalités de l'Équateur (AME) et la Commune de Quito (FONSAL).

La convention cherche développer un programme de renforcement des capacités des gouvernements locaux dans les domaines de la protection, conservation, évaluation et diffusion du patrimoine culturel, ces attributions étant part des nouvelles compétences que les communes devront développer.

Le programme a pour but de sensibiliser des techniciens municipaux sur les aspects relatifs la connaissance et au maniement du patrimoine culturel ainsi qu'aux nouvelles compétences municipales en matière de gestion patrimoniale.

90 municipalités, — et spécifiquement les fonctionnaires Planification, Patrimoine, Culture et Tourisme, liés au maniement du Patrimoine — profiteront de cette formation.

[Plus de détails sur le site du Ministère Coordinateur du Patrimoine](#)

Lire " [Se fortalece el manejo Patrimonial](#) " dans *El Diario*

Lire " [Convenio velará por patrimonio](#) " dans *El Telégrafo*